BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1929

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

448 180 588 RCS Strasbourg.
OBJETRAMA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 50000 EUR.
Adresse : 6, rue Benjamin Silliman JR., Ecoparc Rhénan, 67116 Reichstett.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion AVIS AU BODAC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION Pour la société absorbant Dénomination : OBJETRAMA Forme juridique : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 6 Rue Benjamin Silliman Jr, EcoParc Rhénan 67116 REICHSTETT Montant du capital : 50.000,00 Euros Immatriculation : 448 180 588 RCS STRASBOURG Pour la société absorbée Dénomination : PRYNTIZ Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège où peut être consulté le projet de fusion : 6 Rue Benjamin Silliman Jr, EcoParc Rhénan 67116 REICHSTETT Montant du capital : 222.150,00 Euros Immatriculation : 835 004 300 RCS STRASBOURG Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 875.353,00 Euros Passif : 782.804,00 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société POP EUROPE détient la totalité des actions composant le capital social de la Société Absorbée et de la Société Absorbante et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la Date de Réalisation Définitive de la Fusion, la Fusion ne donnera lieu ni à échange de titres, ni à augmentation de capital de la Société Absorbante. En conséquence, les Parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : néant Date du projet commun de fusion : 22/10/2021 Date et lieu de dépôt au RCS au titre de chaque société participante : le 22/10/2021 au RCS de STRASBOURG et le 2210/2021 au RCS de STRASBOURG.